

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 22/04/2021

### **COVID 19 – Vendée : de nouvelles catégories de professionnels de plus de 55 ans auront un accès prioritaire à la vaccination les samedi 24 et dimanche 25 avril 2021 à La Roche-sur-Yon**

Suite aux annonces du Premier ministre ouvrant un accès facilité à la vaccination de certains publics (personnels de l'enseignement, de la petite enfance et forces de sécurité intérieure), le gouvernement a défini une liste complémentaire de professions.

Sont éligibles à ce dispositif de vaccination en Astra Zeneca, les personnels de plus de 55 ans :

- les professeurs des écoles, collèges et lycées (enseignement public et privé) ;
- les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ;
- les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ;
- les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ;
- les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux, les gendarmes et les surveillants pénitentiaires.

En complément, sont éligibles à ce dispositif lorsqu'ils ont plus de 55 ans :

- Les conducteurs de bus, ferry et navette fluviale ;
- Les conducteurs et livreurs sur courte distance ;
- Les conducteurs routiers ;
- Les chauffeurs de taxi et de VTC ;
- Les contrôleurs des transports publics (exemple : SNCF, transports urbains) ;
- Les agents d'entretiens : agents de nettoyage, éboueurs, ramassage et tri des déchets ;
- Les agents de gardiennage et de sécurité ;
- Les salariés et chefs d'entreprises des commerces alimentaires : caissiers, employés de libre service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries ;
- Les salariés des abattoirs et des entreprises de transformation de viande ;
- Les professionnels des pompes funèbres ;
- Les personnels techniques des collectivités intervenant dans les établissements scolaires ;
- Les douaniers.

### **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
 [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  [prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon

L'opération de vaccination aura lieu au Service départemental d'incendie et de secours de la Vendée, rond-point Georges Duval, direction du SDIS - Les Oudairies à La Roche-sur-Yon le samedi 24 avril de 09h30 à 18h30 et le dimanche 25 avril de 09h30 à 17h30 (un marquage spécifique sera indiqué). Cette campagne sera réalisée par les personnels du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Vendée.

Les personnels prioritaires ci-dessus souhaitant bénéficier de la vaccination doivent préalablement s'inscrire sur la plateforme de prise de rendez-vous Doctolib disponible à partir du lien suivant : <https://www.doctolib.fr/centre-depistage-covid/la-roche-sur-yon/operation-vaccination-astra-zeneca-avril-juillet-2021>

## **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
 [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  [prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon